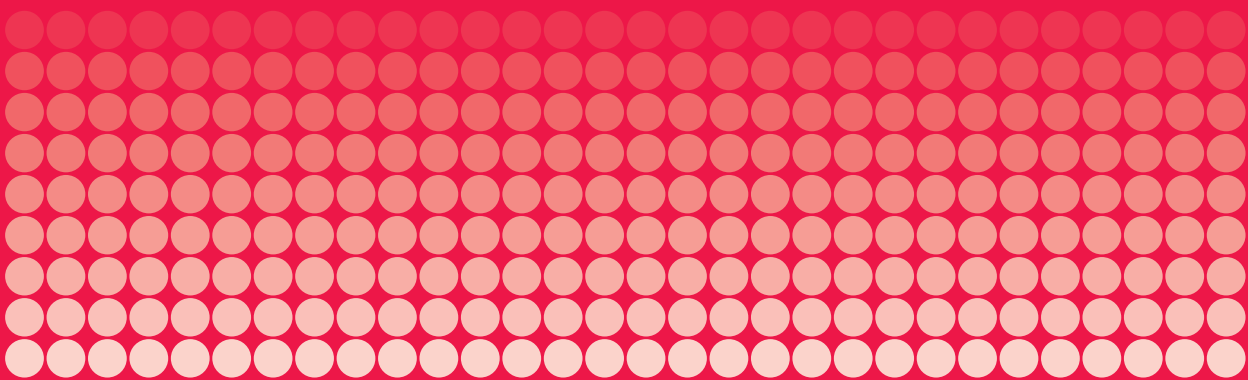


SIPRI YEARBOOK 2026

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français



**STOCKHOLM INTERNATIONAL
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

Le SIPRI est un institut international indépendant qui se consacre à la recherche sur les conflits, les armements, la maîtrise des armements et le désarmement. Fondé en 1966, il fournit des données, des analyses et des recommandations, basées sur des sources ouvertes, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux médias et à tout public intéressé.

L'ANNUAIRE DU SIPRI

Le *SIPRI Yearbook 2026* fournit un ensemble de données originales sur les dépenses militaires mondiales, les transferts internationaux d'armes, la production d'armes, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations multilatérales de maintien de la paix.

Cette brochure résume le *SIPRI Yearbook 2026* et en présente des extraits des données et analyses qu'il contient. Il s'agit d'une traduction de la publication originale en anglais et elle peut donc différer légèrement de l'original. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

SOMMAIRE

Partie I. Sécurité internationale et conflits armés, 2025

1. Réflexions sur les défis posés par les bouleversements systémiques et sur l'avenir de la recherche sur la paix	1
2. Tendances mondiales des conflits armés	2
3. Sécurité régionale et dynamique des conflits	3
4. Processus de paix et opérations de paix multilatérales	4

Partie II. Dépenses militaires et armements, 2025

5. Dépenses militaires	6
6. Production d'armements et services militaires	7
7. Transferts internationaux d'armes	8
8. Forces nucléaires mondiales	10
9. Prolifération et utilisation des missiles et des drones armés	12

Partie III. Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement, 2025

10. Désarmement nucléaire, maîtrise des armements, non-prolifération et sécurité	13
11. Armes chimiques et menaces sécuritaires	14
12. Armes biologiques et menaces sanitaires	15
13. Maîtrise des armes conventionnelles et réglementation des armes inhumaines	16
14. Intelligence artificielle et paix et sécurité internationales	17
15. Technologies cyber et numériques : tendances, incidents et gouvernance	18
16. Gouvernance de la sécurité spatiale	19
17. Contrôles du double usage et du commerce des armes	20
Annexes	22



1. RÉFLEXIONS SUR LES DÉFIS POSÉS PAR LES BOULEVERSEMENTS SYSTÉMIQUES ET SUR L'AVENIR DE LA RECHERCHE SUR LA PAIX

KARIM HAGGAG, DIRECTEUR DU SIPRI

Cette édition du SIPRI Yearbook coïncide avec le 60^e anniversaire de la fondation de l'Institut. Après six décennies de changements tumultueux, une nouvelle ère de disruption systémique de la sécurité mondiale pose de nouveaux défis en matière de recherche. Il s'agit maintenant d'aborder un ensemble de questions très complexes, notamment la compréhension des sources de la disruption actuelle ; la réduction des insécurités géopolitiques et humaines croissantes qui découlent de cette situation ; et la formulation d'alternatives pour mettre en place de nouveaux cadres de paix, de stabilité et de sécurité.

Le nouveau paysage stratégique

La dernière décennie a fondamentalement modifié l'environnement stratégique. La caractéristique distinctive de la phase actuelle de compétition entre grandes puissances tient à deux facteurs déterminants : la résurgence de guerres interétatiques à grande échelle entre États technologiquement avancés et l'érosion des alliances des États-Unis. L'annexion de la Crimée par la Russie et l'invasion de l'Ukraine ont marqué le retour d'une division Est-Ouest en Europe et l'effondrement des espoirs d'intégration de la Russie dans un ordre européen d'après Guerre froide. Parallèlement, la montée en puissance de la Chine et sa rivalité accrue avec les États-Unis ont transformé l'équilibre mondial des pouvoirs. De plus, les trois fondements de l'ordre nucléaire mondial se sont affaiblis : le cadre de maîtrise des armements nucléaires stratégiques s'est effondré, le régime mondial de non-prolifération est mis à rude épreuve et les engagements de dissuasion élargie des États-Unis perdent en crédibilité.

bilité. Cette érosion est exacerbée par l'émergence de technologies militaires disruptives et par la concurrence entre les grandes puissances.

Menaces croissantes pour la sécurité humaine

Les deux dernières décennies ont été marquées par le passage progressif d'un paradigme libéral de consolidation de la paix qui dominait les efforts de résolution des conflits à une approche plus transactionnelle et axée sur le pouvoir. Cela s'est caractérisé par la « diplomatie de paix » américaine sous le second mandat de Donald J. Trump en 2025. Le recul des cadres de paix multilatéraux, la réduction considérable des diverses limites à l'usage de la force et l'augmentation des menaces pour la sécurité humaine convergent en une crise multiple et interdépendante.

Des objectifs renouvelés pour la recherche sur la paix

Un futur programme de recherche sur la paix pourrait s'articuler autour de quatre grands axes : stabiliser la compétition entre grandes puissances ; élaborer de nouveaux cadres de contrôle des armements adaptés aux technologies émergentes et à la fragmentation géopolitique ; comprendre et examiner les facteurs d'insécurité humaine à l'origine des conflits ; anticiper les répercussions des futurs champs de bataille et des nouvelles technologies militaires.

La recherche sur la paix devra éviter d'accepter des options restrictives, au service d'étroites stratégies de sécurité nationale, en se cantonnant à la recherche sur la défense ou en abandonnant la sécurité humaine au profit de la seule « sécurité dure ». La recherche sur la paix doit être préservée en tant que domaine indépendant et global qui n'a pas pour seul but l'étude des conflits, mais contribue aussi à la stabilisation des relations conflictuelles et, en fin de compte, soutient des formes de paix plus durables. ●



2. TENDANCES MONDIALES
DES CONFLITS ARMÉS

En 2025, les conflits armés dans le monde se sont accompagnés, comme en 2024, d’une violence à grande échelle et constante dans de nombreuses régions. Le nombre des pays touchés par des conflits armés a légèrement diminué, passant de 50 en 2024 à 49 en 2025. La plupart des affrontements ont continué de se dérouler à l’intérieur des États, contre des groupes armés non étatiques plutôt que contre un autre État. Toutefois, le nombre de conflits armés interétatiques est passé de trois en 2024 à six en 2025, et a impliqué au moins 13 États : Afghanistan-Pakistan, Cambodge-Thaïlande, Inde-Pakistan, Iran-Israël/États-Unis, Russie/Corée du Nord-Ukraine, République démocratique du Congo-Rwanda. La guerre à Gaza est entrée dans une sorte de zone grise et peut être vue comme une partie du conflit palestinien dans sa globalité entre un État (Israël) et un acteur aspirant à la souveraineté.

Le nombre total estimé de décès liés aux conflits a légèrement diminué (de 4,2 %), passant de 249 000 en 2024 à 238 000 en 2025, mais ce chiffre annuel reste supérieur à ceux de la période 2018-2025 (période pour laquelle des données fiables sont accessibles). Cinq conflits armés majeurs (ayant causé plus de 10 000 décès) ont eu lieu en 2025, soit un de plus qu’en 2024. Le nombre de conflits de haute intensité (ayant entraîné 1 000 à 9 999 décès) a légèrement diminué, passant de 23 en 2024 à 20 en 2025.

Les armes de frappe de précision, le ciblage assisté par intelligence artificielle, les systèmes d’armes autonomes, les essaims de drones et les cyberopérations sont désormais utilisés couramment dans les conflits armés et soulèvent de nombreuses questions éthiques et juridiques, notamment en ce qui concerne la supervision humaine. La

CONFLITS ARMÉS MAJEURS ET
ESTIMATIONS DU NOMBRE DE
DÉCÈS LIÉS AUX CONFLITS, 2025

Lieu	Estimations du nombre de décès liés aux conflits	
	2025	Évolution (%), 2024–25
Ukraine	78 350 ^a	6
Soudan	18 447	11
Israël-Palestine	16 933	–44
Myanmar	15 468	–23
Nigeria	12 096	22

Note : D’après les données du projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data). D’autres sources publiques avancent des taux de décès plus élevés dans certains cas. Les conflits armés majeurs occasionnent plus de 10 000 décès.

^a Les estimations du nombre de morts en Ukraine intègrent les décès de Russes et de Nord-Coréens qui combattent sur place. Selon les données d’ACLED, 1856 décès supplémentaires liés au conflit ont eu lieu en Russie en 2025.

recrudescence des violations du droit humanitaire international, du recrutement d’enfants soldats, des violences sexuelles, des tactiques de blocus alimentaire et des attaques contre les services de santé indique une hausse inquiétante des méthodes de guerre interdites. Les déplacements forcés restent aussi un important problème humanitaire. Mi-2025, environ 117,3 millions de personnes étaient déplacées, ce qui illustre le coût humain des conflits.

Les annexions et les occupations en Ukraine, au Moyen-Orient, en mer de Chine méridionale et ailleurs semblent indiquer que le principe de non-conquête territoriale, selon lequel un territoire ne peut être acquis par la force, est mis à rude épreuve. Si rien n’est fait, l’affaiblissement de l’interdiction du recours à la force ramènera la géopolitique à une simple confrontation de puissance militaire. ●



3. SÉCURITÉ RÉGIONALE ET DYNAMIQUE DES CONFLITS

La sécurité régionale et la dynamique des conflits sont définies par un ensemble complexe de menaces et de défis à la sécurité humaine et celle des États. En 2025, toutes les grandes régions du monde ont connu une escalade des conflits armés, une compétition entre grandes puissances, une fragmentation de l'ordre mondial et l'insécurité climatique.

Amériques

La sécurité humaine et étatique dans les Amériques en 2025 a été marquée par la tentative de réaffirmation de l'hégémonie régionale par les États-Unis dans un contexte de compétition avec la Chine, notamment à travers une pression économique et politique croissante dans la région et une intervention militaire au Venezuela. Par ailleurs, des groupes criminels ont continué de contester le monopole de l'État sur la violence et le contrôle du territoire dans plusieurs pays de la région.

Asie et Océanie

En 2025, le paysage sécuritaire de l'Asie et de l'Océanie a continué d'être marqué par une intensification de la compétition stratégique entre la Chine et les États-Unis. Dans le même temps, la poursuite du renforcement des arsenaux dans de nombreux États et une instabilité intérieure généralisée ont souvent entraîné un recul démocratique ou une incertitude politique. Plusieurs points chauds régionaux critiques ont menacé de dégénérer en conflits armés interétatiques majeurs ; par exemple, une crise militaire particulièrement grave a éclaté entre l'Inde et le Pakistan en mai 2025.

Europe

En 2025, la situation sécuritaire en Europe a été principalement déterminée par la pour-

suite de la guerre russo-ukrainienne, ce qui en a fait la région comptant le plus grand nombre de décès liés aux conflits. Dans de nombreux pays européens, la guerre a entraîné un recentrage des priorités étatiques sur la puissance militaire, qui a conduit à un essor rapide des dépenses militaires et augmenté la fragmentation politique et la compétition entre grandes puissances.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est caractérisée par une instabilité chronique. En 2025, elle accueillait environ un cinquième des personnes déplacées de force dans le monde et était confrontée à une grave insécurité alimentaire et hydrique. Le cessez-le-feu officiel entré en vigueur en octobre a mis fin aux grandes offensives militaires dans la guerre à Gaza, mais des violations fréquentes et graves ont eu lieu ultérieurement. La guerre a entraîné de graves violations du droit international et une catastrophe humanitaire, avec 90 % de la population de Gaza déplacée et un nombre de morts palestiniens qui dépassait 71 000 à la fin de 2025. Les rivalités Iran-Israël et Arabie saoudite-Émirats arabes unis ont également renforcé l'instabilité régionale et les conflits armés au cours de l'année.

Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne continue de faire face à un réseau complexe de défis en matière de sécurité humaine et étatique, notamment l'extrême pauvreté, les conflits armés, les menaces terroristes, la vulnérabilité aux changements climatiques, une gouvernance faible et des États extérieurs à la région qui se disputent l'influence et les ressources. En 2025, l'Afrique subsaharienne accueillait plus de 45 % du total mondial des déplacés internes et on estime que 167 millions d'Africains étaient confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. ●



4. PROCESSUS DE PAIX ET OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES

Les processus de paix sont devenus plus fragmentés, transactionnels et coercitifs en 2025. Les accords globaux et inclusifs ont souvent cédé la place à des accords et cessez-le-feu rapides négociés par les dirigeants. Cela a permis d'aboutir à des accords-cadres, mais qui étaient souvent fragiles, contestés ou incomplets, et faisaient passer les intérêts économiques et stratégiques avant une réconciliation durable.

L'intensification des rivalités géopolitiques a eu un énorme impact sur les opérations de paix multilatérales ces dernières années. Les États-Unis ne sont plus prêts à soutenir le système multilatéral et ont pris en 2025 des mesures pour se retirer de divers organes de l'ONU et de leur financement et contester leur efficacité. La Chine et l'Union européenne ne veulent ou ne peuvent pas remplacer les États-Unis dans ce rôle. Dans ce contexte d'inaction multilatérale, la marge de manœuvre des puissances moyennes – par ex. le Brésil, le Qatar,

l'Arabie saoudite, la Turquie et les Émirats arabes unis – s'est accrue pour se substituer aux cadres de sécurité multilatéraux ou les compléter, tout en promouvant leurs intérêts nationaux.

Les processus de paix en 2025

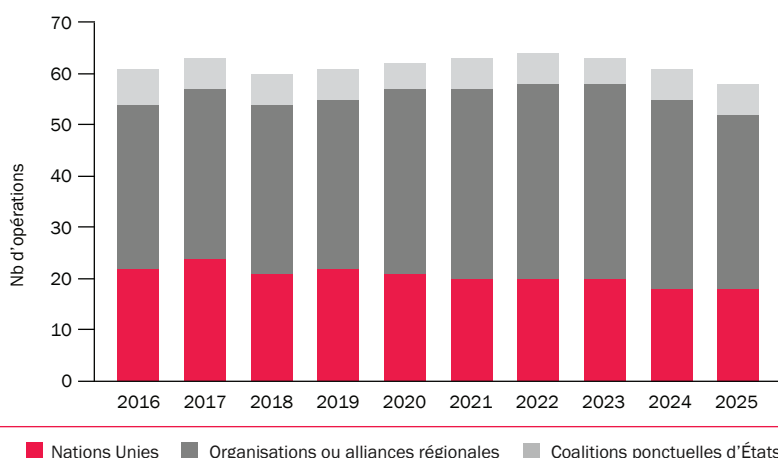
Des avancées partielles et des accords ont été conclus dans certains conflits majeurs en 2025, notamment entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, entre la RDC et le Rwanda, entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, et dans la guerre à Gaza. Toutefois, il est à craindre des lacunes de mise en œuvre et le retour des violences.

En 2025, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé la création, proposée par le président Trump, d'un Conseil de la paix en tant que nouvel organe international chargé de superviser la gouvernance à Gaza. Cependant, les objectifs beaucoup plus ambitieux de la charte fondatrice pourraient entrer en concurrence avec ceux de l'ONU.

Opérations de paix multilatérales

Les opérations de paix multilatérales ont été confrontées à des tensions politiques et

OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR ORGANISATION DIRIGEANTE, 2016–25



PERSONNEL INTERNATIONAL DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR RÉGION, 2016-25

	Afrique subsaharienne	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Europe	Amériques	Asie et Océanie
2016	110 181	14 351	8 832	5 464	13 975
2017	107 189	14 949	8 649	1 606	15 467
2018	103 528	14 408	8 126	1 433	17 296
2019	97 519	15 082	7 819	275	17 086
2020	94 201	14 615	8 063	304	9 941
2021	88 823	14 289	8 108	301	337
2022	92 594	14 206	7 567	306	311
2023	76 372	14 283	9 215	377	321
2024	69 913	14 498	8 898	828	314
2025	55 229	12 005	9 755	1 336	308

financières en 2025, ainsi qu'à un déclin du consensus et à des retraits de missions. On comptait 58 opérations de maintien de la paix actives en 2025, soit 3 de moins que l'année précédente et un nombre inférieur à 60 pour la première fois depuis 2016. Deux ont débuté en 2025 : la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine (UA) en Somalie (AUSSOM), qui a succédé à la Mission de transition de l'UA en Somalie (ATMIS), et la Force de répression des gangs (GSF) en Haïti. Quatre missions se sont achevées avant la fin de l'année : la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti (MSS) ; le Représentant personnel du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour le conflit traité par la Conférence de Minsk de l'OSCE (PRCIO) ; la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en République démocratique du Congo (SAMIDRC) ; la Mission d'assistance de l'ONU en Irak (MANUI).

Les effectifs déployés dans le cadre d'opérations multilatérales de maintien de

la paix à l'échelle mondiale sont passés de 152 803 en décembre 2016 à 78 633 en décembre 2025, soit une diminution de 49 %. La diminution globale des effectifs de 15 818 personnes sur l'année 2025 peut être principalement attribuée aux réductions en Afrique subsaharienne, où se trouvaient la plupart des effectifs des opérations de maintien de la paix.

Au cours de la dernière décennie, le budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU est passé d'environ 7,9 milliards USD à un peu moins de 5,4 milliards USD, mais l'ONU est restée la principale organisation déployant des opérations multilatérales de maintien de la paix en 2025. En décembre 2025, elle représentait 18 opérations et 67 % des effectifs déployés. Cependant, la plupart des opérations ont été menées par des organisations ou des alliances régionales, qui ont dirigé 34 opérations en 2025 (3 de moins qu'en 2024). Des coalitions d'États ont mené 6 opérations de paix multilatérales en 2025, soit le même nombre qu'en 2024. ●



5. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales estimées ont augmenté pour la 11e année consécutive en 2025, pour atteindre 2 900 milliards USD, soit 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, le niveau le plus élevé jamais enregistré par le SIPRI. Le ralentissement de la croissance en 2025 (+2,9 % en termes réels, contre +9,7 % en 2024) est dû en grande partie à un changement de politique des États-Unis visant à réduire leurs dépenses d'aide militaire. La plupart des autres pays ont continué d'accroître rapidement leurs dépenses militaires.

En 2025, les dépenses militaires régionales totales ont augmenté en Afrique (+8,5 % à 58,2 milliards USD), en Asie et en Océanie (+8,1 % à 681 milliards USD) et en Europe (+14 % à 864 milliards USD), mais ont diminué dans les Amériques (-6,6 % à 1065 milliards USD) et sont restées globalement inchangées au Moyen-Orient (218 milliards USD). Sur la période 2016-2025, les dépenses ont augmenté dans toutes les régions. Le poids moyen des dépenses militaires en Europe a continué d'augmenter, passant de 2,8 % en 2024 à 3,2 % en 2025, soit plus du double du niveau de 2016.

Les dépenses militaires des États-Unis sont de loin les plus élevées dans le monde avec 954 milliards USD en 2025 (7,5 % de moins qu'en 2024), soit 33 % des dépenses mondiales totales. La Chine est en deuxième position (336 milliards USD), représente 12 % du total mondial, tandis que la Russie, en troisième position (190 milliards USD), représente 6,6 %.

Ensemble, les 15 pays en tête de ce classement représentaient 80 % des dépenses militaires mondiales en 2025 (2304 milliards USD). Bon nombre de ces 15 pays ont participé – directement ou indirectement – aux guerres de Gaza et d'Ukraine en 2025, notamment Israël, la Russie et l'Ukraine

LES 15 PAYS QUI ONT EU LES DÉPENSES MILITAIRES LES PLUS ÉLEVÉES, EN 2025

Pays	Dépenses (Mds USD)	Évolution(%) 2024-25
1 États-Unis	954	-7,5
2 Chine	[336]	7,4
3 Russie	[190]	5,9
4 Allemagne	114	24
5 Inde	92,1	8,9
6 Royaume-Uni	89,0	-2,0
7 Ukraine	[84,1]	20
8 Arabie saoudite	[83,2]	1,4
9 France	68,0	1,5
10 Japon	62,2	9,7
11 Israël	48,3	-4,9
12 Italie	48,1	20
13 Corée du Sud	47,8	2,6
14 Pologne	46,8	23
15 Espagne	40,2	50
Sous-total 15 premiers pays	2 304	..
Monde	2 887	2,9

.. = données non disponibles ou non applicables ; [] = chiffre estimé.

Note : Les chiffres de dépenses sont en milliards USD, aux prix et taux de change courants (2025). Les variations sont exprimées en termes réels, en dollars constants de 2024.

ainsi que les États-Unis et plusieurs autres membres de l'OTAN. Avec des dépenses militaires équivalentes à 40 % de son PIB, l'Ukraine restait en 2025 le pays où le fardeau militaire est le plus lourd. Le poids des dépenses militaires de la Russie a été de 7,5 % en 2025.

En juin 2025, les membres de l'OTAN ont convenu d'un nouvel objectif de dépenses militaires de 5,0 % du PIB à atteindre d'ici 2035, nettement supérieur au seuil de 2,0 % convenu en 2014. En septembre 2025, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a publié « *La sécurité dont nous avons besoin* », un rapport appelant à un rééquilibrage des dépenses militaires au profit du développement durable. ●



6. PRODUCTION D'ARMEMENTS
ET SERVICES MILITAIRES

Le Top 100 du SIPRI

Les chiffres d'affaires cumulés des 100 plus grandes entreprises productrices d'armements et prestataires de services militaires (Top 100 du SIPRI) ont atteint 679 milliards USD en 2024 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), soit 5,9 % de plus qu'en 2023. Cette progression traduit la demande accrue en équipements et services militaires résultant des préoccupations sécuritaires mondiales, des conflits en cours et la hausse des budgets militaires. Soixante-dix-sept des entreprises du Top 100 ont augmenté leurs recettes de ventes d'armes en 2024, dont 42 ont enregistré une croissance supérieure à 10 %. Étant donné le maintien de la demande et le niveau des carnets de commandes, de nouvelles augmentations du chiffre d'affaires mondial sont probables dans les années à venir.

Les États-Unis ont continué à dominer le classement du Top 100, avec 39 entreprises totalisant 334 milliards USD de chiffre d'affaires (3,8 % de plus qu'en 2023). La Chine arrivait deuxième avec 8 entreprises dans le classement, avec un chiffre d'affaires cumulé dans l'armement de 88,3 milliards USD (10 % de moins qu'en 2023). Faute de données disponibles, seules 2 entreprises russes figurent dans le Top 100 de 2024. Leur chiffre d'affaires cumulé, de 31,2 milliards USD, a augmenté de 23 % par rapport à 2023.

Militarisation de la chaîne
d'approvisionnement

La capacité industrielle à répondre à la hausse de la demande en systèmes d'armes avancés se heurte aux mêmes tensions géopolitiques que la demande. La mondialisation a compliqué les chaînes d'approvisionnement internationales et entraîné une baisse du coût des matériaux et composants critiques. La

LE TOP 10 DES ENTREPRISES PAR
RECETTES DE VENTES D'ARMES, 2024

Entreprise	Pays	Recettes (millions USD)
1 Lockheed Martin	États-Unis	64 650
2 RTX	États-Unis	43 600
3 Northrop Grumman	États-Unis	37 850
4 BAE Systems	Royaume-Uni	33 790
5 General Dynamics	États-Unis	33 630
6 Boeing	États-Unis	30 550
7 Rostec	Russie	27 120
8 AVIC	Chine	20 320
9 CETC	Chine	18 920
10 L3Harris Technologies	États-Unis	16 210

Note : Les recettes de ventes d'armes sont exprimées en millions USD, aux prix et taux de change constants de 2024.

Le « pays » correspond au pays où se situent les structures de propriété et de contrôle de l'entreprise, c'est-à-dire le siège social.

concentration des chaînes d'approvisionnement mondiales peut optimiser la rentabilité, mais également créer des goulets d'étranglement et des vulnérabilités. Depuis 2020, par exemple, la Chine a restreint ses exportations de matières premières critiques, ce qui a été vu comme un risque majeur par plusieurs des plus grandes entreprises d'armement au monde.

Afin de réduire leur dépendance, les États et les entreprises ont opté pour la diversification de leurs fournisseurs, en privilégiant des stratégies de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales pour accroître leur résilience, réduire les risques et s'aligner sur des alliés politiques ou économiques. Mais cette plus grande autarcie nécessite un effort de longue haleine et, faute de pouvoir bénéficier d'économies d'échelle, les armes sont plus coûteuses et le pouvoir d'achat des budgets militaires est réduit. ●



7. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARMES

Le volume des transferts internationaux d'armements majeurs au cours de la période 2021-2025 a été le plus élevé depuis la fin de la guerre froide et a augmenté de 9,2 % par rapport à 2016-2020. Tout porte à croire que la demande d'armements majeurs s'accroît et entraînera une nouvelle augmentation des flux mondiaux d'armes dans les années à venir.

Conflits, tensions et transferts d'armes

Pour de nombreux États, les achats d'armes sont principalement motivés par les conflits armés et l'accroissement des tensions interétatiques. La plupart des principaux destinataires d'armements majeurs en 2021-2025 ont utilisé ces armes dans des opérations militaires pendant cette période. Les États exportateurs d'armes sont souvent affectés, directement ou indirectement, par les conflits ou les tensions qui alimentent la demande dans les États importateurs, ce qui explique en partie pourquoi ils sont disposés à fournir

des armes, même lorsque cela semble contredire leurs politiques déclarées en la matière.

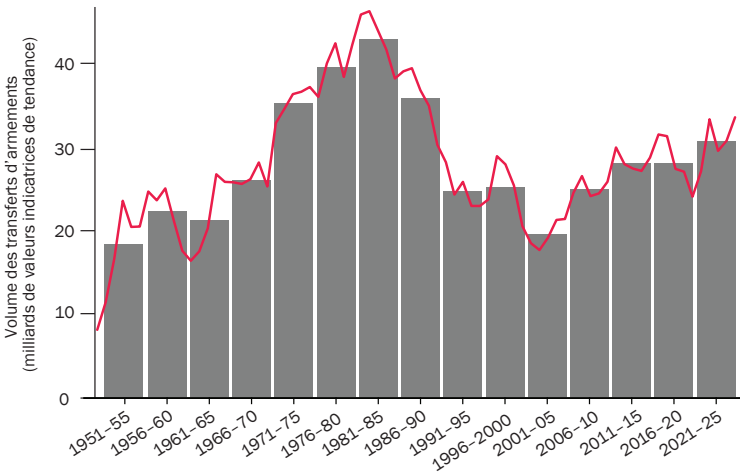
Entre 2021 et 2025, Israël est intervenu dans une guerre sur plusieurs fronts après le début de sa vaste offensive militaire à Gaza, en octobre 2023. Israël a continué de recevoir d'importantes quantités d'armes de la part des États fournisseurs pendant toute cette période, malgré les inquiétudes croissantes de certains États concernant le nombre élevé de victimes civiles à Gaza et les violations du droit international par Israël. Les États-Unis ont été le premier fournisseur d'Israël en 2021-2025 (68 % des importations d'armes israéliennes), devant l'Allemagne (31 %).

Fournisseurs d'armements majeurs

Le SIPRI a déterminé que 66 États ont fourni des armements majeurs en 2021-2025, mais la plupart étaient des petits exportateurs. Les 25 principaux fournisseurs ont représenté 98 % du volume total des exportations, les 5 premiers (USA, France, Russie, Chine et Allemagne) totalisant 70 %.

Les exportations d'armes des États-Unis ont augmenté de 27 % entre 2016-2020 et

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ARMEMENTS MAJEURS, 1950-2025



Note : L'histogramme montre le volume annuel moyen des transferts pour chaque période de 5 ans, et la courbe montre les totaux annuels depuis 1950.



PRINCIPAUX FOURNISSEURS ET DESTINATAIRES D'ARMEMENTS MAJEURS, 2021-25

Fournisseur	Part mondiale (%) : Exportations	Destinataire	Part mondiale (%) : Importations
1 États-Unis	42	1 Ukraine	9,7
2 France	9,8	2 Inde	8,2
3 Russie	6,8	3 Arabie saoudite	6,8
4 Allemagne	5,7	4 Qatar	6,4
5 Chine	5,6	5 Pakistan	4,2
6 Italie	5,1	6 Japon	3,9
7 Israël	4,4	7 Pologne	3,6
8 Royaume-Uni	3,4	8 États-Unis	2,9
9 Corée du Sud	3,0	9 Koweït	2,8
10 Espagne	2,3	10 Australie	2,8

2021-2025, faisant passer leur part du marché mondial de 36 à 42 %. Les livraisons prévues indiquent clairement que les États-Unis resteront, de très loin, le premier fournisseur mondial, une position qui suscite des craintes de dépendance chez certains de ses principaux clients et alliés. En revanche, les exportations d'armes de la Russie ont diminué de 64 % entre 2016-20 et 2021-25, pour atteindre 6,8 % du marché mondial – un niveau très inférieur à celui d'une quelconque période de cinq ans dans son histoire ou dans celle de son prédécesseur, l'Union soviétique, depuis 1950.

Au total, les exportations d'armes des 27 États membres actuels de l'Union européenne ont augmenté de 36 % entre 2016-2020 et 2021-2025. Elles ont représenté 28 % du total des exportations mondiales en 2021-2025, soit les deux tiers du volume des exportations d'armes américaines au cours de la même période, mais quatre fois plus que les exportations russes et cinq fois plus que celles de la Chine. Les exportations d'armes de la France ont augmenté de 21 % entre 2016-2020 et 2021-2025 pour atteindre 9,8 % du total mondial, tandis que celles de l'Allemagne ont augmenté de 15 %, soit une part de 5,7 % de ce total.

IMPORTATIONS D'ARMEMENTS MAJEURS, PAR RÉGION

Région destinataire	Part mondiale (%), 2021-25	Évolution (%) des importations entre 2016-20 et 2021-25
Afrique	4,3	-41
Amériques	5,6	12
Asie et Océanie	31	-20
Europe	33	210
Moyen-Orient	26	-13

Destinataires d'armements majeurs

Le SIPRI a déterminé que 162 États ont été destinataires d'armements majeurs en 2021-2025. Les cinq plus grands destinataires ont été l'Ukraine, l'Inde, le Qatar, l'Arabie saoudite et le Pakistan, qui représentent ensemble 35 % du total mondial pour la période. Les importations d'armes de l'Ukraine ont été multipliées par 100 entre 2016-2020 et 2021-2025 et le pays est devenu le premier destinataire d'armes au monde, avec au moins 36 États qui lui fournissent des armements majeurs, principalement sous forme d'aide. Les importations d'armes de la Chine ont chuté de 72 % entre 2016-2020 et 2021-2025, le pays ayant continué de développer ses capacités nationales de conception et de production d'armements majeurs.

Les importations d'armes des États européens ont plus que triplé entre 2016-2020 et 2021-2025 (+210 %). Elles n'ont jamais atteint ce niveau depuis la fin de la Guerre froide et font de l'Europe la première région importatrice pour la première fois depuis les années 1960. Les importations d'armes des États américains ont également augmenté (+12 %), tandis que celles des États d'Afrique (-41 %), d'Asie et d'Océanie (-20 %) et du Moyen-Orient (-13 %) ont diminué. ●



8. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2026, neuf États – les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et Israël – détenaient ensemble environ 12 187 armes nucléaires, dont 9 745 étaient considérées comme potentiellement opérationnelles. Environ 4 012 de ces ogives étaient déployées avec des forces opérationnelles, dont un peu plus de la moitié seraient maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée sur des missiles balistiques.

Globalement, le nombre d'ogives nucléaires dans le monde continue de diminuer, mais seulement en raison du démantèlement par les États-Unis et la Russie d'ogives retirées du service. Il est à noter que le nombre d'ogives démantelées chaque année semble en baisse et il est probable que le rythme du démantèlement sera bientôt dépassé par celui des nouvelles ogives intégrant les arsenaux mondiaux. Le faible niveau de transparence gêne l'évaluation de l'état des arsenaux nucléaires et les

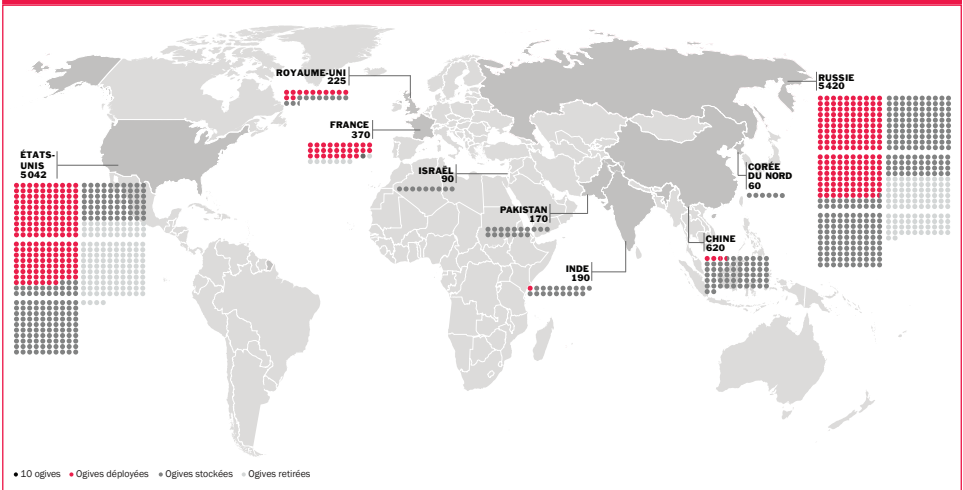
États maintiennent un secret encore plus strict concernant leurs armes nucléaires ces dernières années. Cela est dû en partie au déclin des accords de maîtrise des armements qui comportaient des mesures de transparence, comme le Traité de 2010 sur les mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives (New START).

Tendances de la modernisation des armes nucléaires

Les neuf États dotés de l'arme nucléaire ont tous poursuivi le renforcement de leurs arsenaux en 2025 et certains ont déployé de nouveaux systèmes nucléaires ou à capacité nucléaire. À eux deux, les États-Unis et la Russie possèdent près de 86 % du total des ogives nucléaires et mènent d'importants programmes de modernisation nucléaire. La Chine est en pleines modernisation et expansion de son arsenal, qui aurait augmenté de 600 à près de 620 ogives au cours de l'année.

La modernisation et la poursuite du déploiement des armes nucléaires

INVENTAIRES MONDIAUX D'ARMES NUCLÉAIRES, JANVIER 2026



Note : Les frontières utilisées n'impliquent aucune approbation ni reconnaissance de la part du SIPRI.

**STOCKS MONDIAUX
DE MATIÈRES FISSILES, 2025**

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : uranium hautement enrichi (UHE) ou plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Pakistan, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit les deux pour leurs armes nucléaires ; l'Inde et Israël ont produit principalement du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium pour ses armes nucléaires, mais on pense qu'elle produit également de l'UHE pour ses armes nucléaires.

Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

Le Groupe international sur les matières fissiles (IPFM) compile des informations sur les stocks mondiaux.

Stocks mondiaux (tonnes), 2025

<i>Uranium hautement enrichi</i>	1 240
Dans – ou utilisable pour – des armes	1 100
Non directement utilisable pour des armes	
Non soumis à garanties	130
Soumis à garanties/suivi	10
<i>Plutonium séparé</i>	565
Dans – ou utilisable pour – des armes	140
Non directement utilisable pour des armes	
Non soumis à garanties	265
Soumis à garanties/suivi	160

soulèvent des risques d'escalade. Deux évolutions sont particulièrement déstabilisatrices : l'interconnexion nucléaire-conventionnel – l'imbrication croissante entre les capacités militaires nucléaires et non nucléaires (conventionnelles) à double capacité, en particulier les missiles – et la prolifération des véhicules de rentrée à cibles multiples indépendantes. Ces dernières années, les systèmes de lancement d'armes nucléaires embarqués sur des sous-marins ont également proliféré, notamment dans les quatre États dotés d'armes nucléaires de la région indopacifique.

**FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES,
JANVIER 2026**

Pays	Stock militaire ^a		Inventaire
	Déployé ^b	Total	total ^c
États-Unis	1 770	3 700	5 042
Russie	1 796	4 400	5 420
Royaume-Uni	120	225	225
France	280	290	370
Chine	34	620	620
Inde	12	190	190
Pakistan	–	170	170
Corée du Nord	–	60	60
Israël	–	90	90
Total	4 012	9 745	12 187

– = nul ou négligeable.

Note : Le « stock militaire » correspond au total des ogives déployées et stockées dans des entrepôts centraux, pouvant être déployées après préparation.

^a Les « existències militars » són totes les ogives desplegadas i les que hi ha al magatzem central (però no retirades del servei) que es podrien desplegar després d'una certa preparació.

^b Les « ogives déployées » sont placées sur des missiles ou sur des bases avec des forces opérationnelles.

^c L'« inventaire total » inclut les ogives stockées et celles retirées du service et en attente de démantèlement.

Doctrines et partage nucléaire

Face aux profonds bouleversements du contexte stratégique mondial de ces dernières années, les doctrines nucléaires des États dotés d'armes nucléaires semblent évoluer pour s'adapter à ce nouvel environnement, plusieurs États renforçant le rôle des armes nucléaires dans leurs stratégies de sécurité et abaissant le seuil de leur utilisation potentielle. Des évolutions notables sont intervenues en 2025 en matière de partage et de coordination nucléaires, notamment un nouvel accord de coordination entre la France et le Royaume-Uni. ●



9. PROLIFÉRATION ET UTILISATION DES MISSILES ET DES DRONES ARMÉS

La demande et la prolifération des systèmes de missiles conventionnels et à double capacité, ainsi que d'une grande variété de drones, sont en augmentation. Ces systèmes sont désormais produits et exportés à un rythme beaucoup plus élevé qu'auparavant, sous l'effet des conflits en cours et de la volonté des États de reconstituer ou d'accroître leurs arsenaux. Les progrès réalisés en matière de guidage, de propulsion et d'intégration de la charge utile transforment progressivement les drones d'attaque à usage unique en missiles à courte portée, compliquant encore les efforts visant à réglementer ces systèmes.

Utilisation dans les conflits armés

Des missiles et des drones armés ont été utilisés dans les conflits armés en 2025, dans des rôles de frappe très divers. Ils ont notamment servi pour des missions de frappe de précision à longue portée contre les infrastructures et les cibles stratégiques adverses situées au cœur de leur territoire ; des attaques par salves de saturation visant à déborder les défenses aériennes et antimissiles ; des attaques par essaims de drones et des attaques en vue subjective dans le cadre d'opérations de champ de bataille ; des opérations utilisant des drones d'attaque déployés depuis le territoire adverse pour frapper des cibles stratégiques ou assassiner des militaires de haut rang.

Le rythme rapide du développement des drones armés dans tout le spectre de ces systèmes, ainsi que leur accessibilité et leur polyvalence, modifient radicalement la nature de la guerre, notamment les opérations de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR). La prolifération rapide des drones et l'augmentation de leur utilisation dans les conflits armés ont engendré une course aux armements parallèle dans le domaine des contre-mesures.

OPÉRATION SPIDER'S WEB

L'opération Spider's Web, menée le 1er juin 2025, consistait en une attaque coordonnée de l'Ukraine contre plusieurs bases aériennes situées au cœur de la Russie, à l'aide de plus de 100 drones d'attaque introduits clandestinement en Russie. Au total, 41 avions russes auraient été endommagés, dont environ un tiers de la flotte russe de bombardiers à capacité nucléaire. L'attaque a contraint la Russie à disperser ses bombardiers stratégiques et à procéder à des changements majeurs dans sa logistique militaire.

Mécanismes de régulation

Les cadres de contrôle des armes et des exportations dans ce domaine sont déjà à la traîne, les instruments existants tels que le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, le Régime de contrôle de la technologie des missiles et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage ne couvrant qu'une partie des menaces émergentes. Il n'existe aucun instrument contraignant et spécifique régissant les drones armés, et les réunions multilatérales récentes ont eu du mal à trouver un consensus, notamment dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne.

Les États se tournent vers des engins plus polyvalents, autonomes et basés sur l'IA, capables de multiples rôles (par exemple, frappe, ISR ou opérations en essaim) et investissent dans des concepts de « mur de drones » multicouches et des projets de défense antimissile du territoire national (par exemple, le Golden Dome américain) pour faire face à l'évolution des menaces. De nombreuses opérations de missiles et de drones armés menées dans des zones de conflit violent les principes de distinction et de proportionnalité prévus par le droit des conflits armés et la recherche de systèmes de drones létaux entièrement autonomes soulève des questions de responsabilité et de respect du droit international humanitaire. ●

10. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, MAÎTRISE DES ARMEMENTS, NON-PROLIFÉRATION ET SÉCURITÉ

La détérioration de l'ordre nucléaire mondial s'est poursuivie en 2025. Les mauvaises relations entre les principaux États dotés d'armes nucléaires et leur absence de dialogue stratégique ont continué de freiner les progrès en matière de désarmement et de maîtrise des armements. À la fin de l'année, rien n'indiquait des négociations à venir, sous quelque forme que ce soit, sur un cadre de maîtrise des armements associant la Chine, la Russie et les États-Unis. Et ce, malgré un dégel partiel des relations entre les deux États possédant les plus grands arsenaux nucléaires – la Russie et les États-Unis – et la fin imminente du traité bilatéral de 2010 sur les mesures pour la réduction et la limitation des armements offensifs stratégiques (New START).

Les tensions géopolitiques et les conflits régionaux ont mis en évidence le risque d'utilisation d'armes nucléaires ainsi que la possibilité de rejets incontrôlés de matières radioactives suite à des attaques contre des infrastructures nucléaires civiles. Malgré la reconnaissance par les instances internationales de la gravité de ces risques et l'importance de la réduction des risques nucléaires, aucune action concrète n'a été engagée.

Attaques contre des installations nucléaires en Iran

Le régime mondial de non-prolifération a subi un sérieux revers en juin 2025 lorsque Israël a attaqué l'Iran, les États-Unis se joignant plus tard aux attaques israéliennes contre les installations nucléaires iraniennes dans une guerre de 12 jours. Présentées comme un moyen d'atteindre un objectif de non-prolifération, les attaques – condamnées par plusieurs experts juridiques et États – ont nui à cet objectif en provoquant l'arrêt de la surveillance des installations nucléaires

80E ANNIVERSAIRE D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI

Le déclin constant des normes internationales en matière de désarmement nucléaire, de non-prolifération et de maîtrise des armements a assombri le 80e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945. Selon le maire d'Hiroshima, Kazumi Matsui, ces évolutions et d'autres encore, tout aussi préoccupantes, « bafouent ouvertement les leçons que la communauté internationale aurait dû tirer des tragédies de l'histoire ».

iraniennes par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette guerre a démontré la vulnérabilité des États non dotés de l'arme nucléaire face à l'agression d'États qui en sont dotés et a contribué à normaliser le recours « préventif » à la force.

Processus multilatéraux

La guerre de 12 jours et les attaques répétées contre les centrales nucléaires ukrainiennes auront probablement un impact sur la Conférence d'examen de 2026 du Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Ces tendances négatives s'ajoutent aux inquiétudes quant à une possible reprise des essais nucléaires, l'expiration du traité New START en février 2026 et d'autres désaccords entre les États parties au TNP – principalement liés à l'absence de progrès en matière de désarmement nucléaire – qui risquent d'accentuer les tensions lors de la conférence.

Les États parties au Traité de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ont affiché leur unité et adopté une position ferme contre la dissuasion nucléaire en réaffirmant leur attachement au Plan d'action de Vienne précédemment convenu. Toutefois, fin 2025, les perspectives de créer une dynamique politique significative avec les États dotés de l'arme nucléaire en vue de nouvelles mesures de réduction des risques, restaient très peu plausibles. ●



11. ARMES CHIMIQUES ET MENACES SÉCURITAIRES

Les armes chimiques sont interdites par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) de 1993, entrée en vigueur en 1997 et comptant 193 États parties en décembre 2025. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) supervise l'application de la CIAC, vérifie le désarmement chimique et contribue à prévenir la réapparition de ces armes. L'OIAC a mené à bien le désarmement de tous les stocks d'armes chimiques déclarés dans le monde en 2023 et concentre désormais ses efforts sur la prévention de la réapparition des armes chimiques.

Allégations d'utilisation d'armes chimiques et réactions

Bien que la CIAC soit l'un des traités de désarmement les plus réussis, elle a été confrontée à des défis importants et à des préoccupations de conformité, principalement en ce qui concerne la Syrie et la Russie. La Syrie a adhéré à la CIAC en 2013 et a ensuite déclaré un programme d'armes chimiques. On pensait que ce dernier avait été éliminé dès 2016 sous le contrôle de l'OIAC. Cependant, les enquêtes de l'OIAC ont prouvé par la suite que la Syrie n'avait pas respecté ses obligations et avait utilisé des armes chimiques à plusieurs reprises depuis 2014. Au cours de la dernière décennie, les États membres de l'OIAC ont tenté, en vain, d'amener la Syrie à respecter ses obligations. Toutefois, la situation en Syrie a considérablement évolué en 2025 après que le nouveau gouvernement s'est engagé à coopérer pleinement avec l'OIAC pour démanteler le reste du programme d'armes chimiques. Les allégations d'utilisation d'armes chimiques au Soudan et en Ukraine continuent de susciter des inquiétudes.

ALLÉGATIONS D'UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES AU SOUDAN ET EN UKRAINE

Les visites d'assistance technique par l'OIAC ont confirmé la présence d'un agent anti-émeute sur des champs de bataille en Ukraine, et plusieurs États ont demandé des éclaircissements à la Russie concernant ces constatations. La procédure de clarification a également été invoquée en 2025 pour traiter l'utilisation présumée d'armes chimiques au Soudan.

Contrôle et désarmement chimique

L'OIAC a été affectée de plusieurs manières par le conflit en Ukraine, notamment par une polarisation persistante au sein de ses organes décisionnels et par de constantes campagnes de désinformation. Toutefois, l'amélioration de la situation en Syrie a permis des échanges moins conflictuels en 2025 et des décisions consensuelles sur des questions auparavant plus controversées, telles que le budget de l'OIAC. L'OIAC a aussi poursuivi ses activités habituelles, notamment dans les domaines de la vérification, de la coopération et de l'assistance internationales, et du suivi des évolutions technologiques en lien avec la CIAC, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le Centre de chimie et de technologie de l'OIAC, ouvert en 2023, a joué un important rôle de soutien aux travaux de l'OIAC grâce à ses capacités techniques et à ses moyens de laboratoire.

En novembre 2025, les États membres de l'OIAC ont choisi Sabrina Dallafior, ambassadrice de Suisse, pour le poste de directrice générale de l'OIAC. Elle prendra ses fonctions en juillet 2026. ●



12. ARMES BIOLOGIQUES ET MENACES SANITAIRES

Les armes biologiques contiennent des bactéries, des virus ou des toxines qui sont disséminés par un vecteur. Elles sont interdites par le droit international. Le principal instrument juridique interdisant la guerre biologique est la Convention de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines (CIAB). La CIAB progresse vers l'universalité : en 2025, Comores et la Kiribati y ont adhéré, portant à 190 le nombre d'États parties.

La guerre biologique est notamment encadrée par le Protocole de Genève de 1925, qui interdit l'utilisation d'armes chimiques et biologiques en temps de guerre, ainsi qu'un éventail croissant d'autres mesures, notamment des régimes de contrôle des exportations comme le Groupe Australie, le mécanisme du secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques, et la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU. Ces mesures complémentaires visent toutes à renforcer l'interdiction et la prévention des armes biologiques.

Désarmement et non-prolifération biologiques

Deux anniversaires importants dans l'histoire de l'interdiction des armes biologiques ont eu lieu en 2025 : le centenaire du Protocole de Genève de 1925 et le 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la CIAB. Ces anniversaires ont réaffirmé la force de la réglementation contre les armes biologiques tout en soulignant la difficulté de traduire cette norme en une capacité institutionnelle effective.

Les sessions de 2025 du groupe de travail sur le renforcement de la CIAB ont permis de passer d'un débat conceptuel à la rédaction

SÉCURITÉ RÉGIONALE ET DYNAMIQUE DES CONFLITS

En 2025, les menaces liées aux maladies infectieuses, la préparation aux pandémies et la gouvernance sanitaire internationale se sont mêlées aux questions de transparence, de confiance et de concurrence géopolitique. Les États-Unis se sont retirés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un nouvel Accord sur les pandémies a été adopté par les États membres de l'OMS et un groupe consultatif de l'OMS a conclu que les enquêtes sur les origines de la Covid-19 restaient peu concluantes.

tion d'un texte concret, même si des blocages de procédure en fin d'année ont empêché l'adoption formelle d'un rapport final de fond. De même, la réunion de 2025 des États parties à la CIAB a été marquée par un blocage procédural et l'incapacité de parvenir à un consensus sur des résultats substantiels. Devant la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, les États-Unis ont encouragé les pays à se joindre à une initiative de vérification par intelligence artificielle (IA) menée par les États-Unis afin d'améliorer l'application et le contrôle de la CIAB.

Progrès technologiques et risques

Les progrès de l'IA, de la biologie synthétique et de l'automatisation des laboratoires élargissent l'échelle, la vitesse et l'accessibilité des sciences de la vie et renforcent à la fois leurs potentiels bénéfiques et déstabilisateurs. Ces évolutions imposent de nouvelles exigences aux systèmes de gouvernance, qui ont été conçus pour une autre époque technologique. Le défi pour les cadres de contrôle des armements et de bio-sécurité réside dans l'adaptation institutionnelle, la mise en œuvre et l'instauration d'un climat de confiance au sein d'écosystèmes scientifiques de plus en plus complexes. ●



13. MAÎTRISE DES ARMES
CONVENTIONNELLES ET
RÉGLEMENTATION DES
ARMES INHUMAINES

Le principal traité multilatéral pour réglementer les armes inhumaines est la Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC). Il existe aussi des conventions distinctes sur les mines antipersonnel et sur les armes à sous-munitions. D'autres catégories d'armes conventionnelles, comme les armes légères et de petit calibre, sont traitées par d'autres processus juridiques et politiques.

Conventions sur les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel

L'année 2025 a été marquée par des retraits sans précédent de la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions (CCM) et de la Convention de 1997 sur les mines antipersonnel (APM). Avec le retrait de la Lituanie du CCM, effectif le 6 mars 2025, c'était la première fois qu'un État se retirait d'un traité humanitaire de maîtrise des armements. Peu après, cinq États européens – l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne – ont annoncé leur intention de se retirer de la Convention APM, invoquant des problèmes de sûreté liés à la guerre russo-ukrainienne. Les retraits de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie sont entrés en vigueur le 27 décembre 2025, celui de la Pologne le 10 janvier 2026 et celui de la Finlande le 20 février 2026.

Armes explosives en zones peuplées

L'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (EWIPA) est restée fréquente dans les conflits armés majeurs en 2025, avec des effets particulièrement dévastateurs à Gaza, au Soudan et en Ukraine. Une déclaration politique de 2022 visant à répondre aux conséquences humanitaires de l'utilisation de ces armes en zones peuplées a été adop-

UTILISATION D'ARMES
CONVENTIONNELLES
INHUMAINES EN 2025

Catégorie d'armes	Utilisation par l'État
Mines antipersonnel	Cambodge ^a ; Iran ; Corée du Nord ; Myanmar ; Russie ; Ukraine ^a
Armes à sous-munitions EWIPA	Myanmar ; Iran ^a ; Russie ; Thaïlande ^a ; Ukraine Largement utilisées, notamment dans les principaux conflits armés à Gaza, au Soudan et en Ukraine
Armes incendiaires	Russie ; Soudan du Sud ; Ukraine
EWIPA = armes explosives en zones peuplées	
^a Utilisation présumée.	

tée par 90 États. La deuxième conférence de suivi, en 2025, s'est conclue par un engagement collectif renouvelé à traduire les promesses politiques en actions militaires et humanitaires concrètes.

Tension entre l'impératif humanitaire et la nécessité militaire

Les efforts visant à préserver ou à renforcer les acquis du désarmement conventionnel multilatéral et de la maîtrise des armements, ainsi qu'à diffuser des normes réduisant le coût humain des armes, sont clairement mis à rude épreuve. De manière générale, de nombreux États privilégient désormais la recherche d'un avantage politico-militaire au détriment du contrôle des armements. Dans un contexte de concurrence stratégique croissante, ils sont de plus en plus réticents à accepter des restrictions en matière d'armement et de transparence qui risqueraient de donner des avantages à leurs adversaires. Les cadres conçus pour protéger la vie et la dignité humaines sont soumis à de fortes pressions à un moment où les civils sont confrontés à des risques accrus lors des conflits armés et où, plus globalement, le droit international est menacé. ●



14. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Les progrès de l'intelligence artificielle (IA) devraient apporter des bénéfices considérables, mais ils pourraient aussi créer, ou aggraver, des menaces existantes pour la paix et la sécurité internationales. Ces dernières années, de nombreux États ont reconnu la nécessité de gérer ces risques complexes – découlant à la fois des usages civils et militaires de l'IA – par la mise en place de nouveaux forums et initiatives. Les discussions et les travaux liés à ces forums et initiatives se sont poursuivis en 2025.

IA militaire

Au cours de la dernière décennie, les discussions internationales sur l'utilisation militaire de l'IA se sont surtout focalisées sur les systèmes d'armes autonomes (SAA), souvent décrits comme des systèmes d'armes capables, une fois activés, de sélectionner et d'attaquer des cibles sans intervention humaine. Depuis 2023, cependant, le débat s'est élargi à d'autres utilisations militaires de l'IA, par exemple pour le ciblage, la planification et l'analyse du renseignement. Les emplois de l'IA signalés dans les principaux conflits armés en 2025, notamment à Gaza et en Ukraine, ont incité les dirigeants politiques à accorder une attention particulière aux systèmes d'aide à la décision basés sur l'IA.

Historiquement, les discussions sur les SAA se sont principalement déroulées à Genève dans le cadre de la Convention de 1981 sur certaines armes classiques, mais, en 2025, l'Assemblée générale de l'ONU a lancé un cycle de discussions dédié à New York. En outre, le secrétaire général de l'ONU a publié son tout premier rapport sur l'IA dans le domaine militaire, et l'Assemblée générale de l'ONU a convenu d'organiser des échanges informels en 2026 sur les implications de l'IA militaire en matière de paix et de sécurité. Le

PRINCIPAUX DOCUMENTS DE GOUVERNANCE DE L'IA ADOPTÉS EN 2025

Code de bonnes pratiques pour les modèles d'IA à usage général : Adopté par l'Union européenne (UE) en juillet.

Documents stratégiques de l'UE en matière d'IA : La stratégie continentale pour l'IA (publiée en avril) et la stratégie d'application de l'IA (publiée en octobre).

Plan d'action de la Chine pour la gouvernance mondiale de l'IA : Annoncée lors de la Conférence mondiale sur l'IA en juillet, cette feuille de route en 13 points promeut la coopération internationale sur les normes techniques et de sécurité en matière d'IA.

Le plan d'action des États-Unis pour l'IA : Annoncé en juillet, ce plan définit les priorités nationales en matière de recherche fédérale sur l'IA et des normes de sécurité sectorielles pour les infrastructures critiques et la santé.

mandat de trois ans du groupe d'experts gouvernementaux de la CCAC prend fin en 2026 et les prochaines étapes concernant la réglementation des armes chimiques de combat devront être convenues, notamment pour savoir si les États peuvent entamer des négociations formelles sur le cadre et le contenu d'un nouvel instrument de gouvernance.

IA civile

Les efforts visant à comprendre les implications de l'IA civile pour la paix et la sécurité ont également continué d'évoluer au cours de l'année. On peut notamment citer un accord entre les États membres de l'ONU visant à établir un groupe scientifique international indépendant sur l'IA, la création d'un dialogue mondial multipartite sur la gouvernance de l'IA et le Sommet d'action sur l'IA à Paris. En outre, l'Union européenne et plusieurs États en pointe sur l'IA – dont la Chine et les États-Unis – sont passés de lois fondamentales ou de principes volontaires en matière d'IA (rédigés pour la plupart en 2023-2024) à l'adoption ou à la mise en œuvre de processus de gouvernance formels et exécutoires. ●



15. TECHNOLOGIES CYBER ET NUMÉRIQUES : TENDANCES, INCIDENTS ET GOUVERNANCE

Le cyberspace et son impact sur la géopolitique sont en constante évolution. La frontière entre les activités cyber des gouvernements nationaux et celles des acteurs criminels continue de s'estomper. Les cyberopérations sont présentes dans de nombreux conflits, parallèlement aux actions militaires cinétiques. Les activités liées aux rançongiciels impactent plus que jamais les données publiques et privées, les infrastructures critiques et la vie politique. L'IA est devenue la variable déterminante en cybersécurité, permettant aux adversaires de découvrir les vulnérabilités, de lancer des attaques et d'échapper à la détection, tout en offrant aux défenseurs de nouvelles capacités pour surveiller les réseaux, identifier les anomalies et réagir.

Dans ce contexte, de multiples processus diplomatiques en cours visent à créer de nouveaux instruments et cadres de gouvernance, à renforcer la coopération régionale ou à lutter contre des cybermenaces spécifiques.

Tendances cyber

À une époque d'accélération des changements technologiques et d'instabilité géopolitique, les avancées en matière de cybercapacités en 2025 ont été à la fois facteur de progrès et source de vulnérabilité. Les cyberopérations ont continué d'évoluer tout au long de l'année comme une composante intégrante des conflits modernes. Parmi les exemples figurent la Russie et l'Ukraine, qui se sont engagées dans des cyberopérations généralisées ; l'Inde et le Pakistan qui ont ouvertement intégré des cyberopérations dans un conflit armé pour la première fois lors d'une crise militaire d'une gravité inhabituelle qui a éclaté en mai 2025 ; et l'Iran et Israël qui ont employé des représailles numériques coordonnées lors de leur confrontation.

Au-delà des zones de conflit actives, des campagnes d'espionnage sophistiquées en 2025 ont démontré comment les adversaires peuvent se prépositionner en vue de futurs conflits tout en recueillant des informations sensibles. L'ampleur et la sophistication de la cybercriminalité a continué d'évoluer, avec des rançongiciels et autres attaques exploitant les chaînes d'approvisionnement et causant des dommages économiques croissants, parallèlement à l'émergence rapide d'opérations d'escroquerie professionnelles.

Gouvernance cyber

L'année 2025 a aussi été déterminante pour la gouvernance cyber mondiale. Un groupe de travail à composition variable de l'ONU a achevé son mandat et établi un nouveau mécanisme mondial permanent pour un comportement responsable des États dans le cyberspace, même s'il reste des divergences sur la pertinence du droit international dans ce domaine. Les initiatives visant à lutter contre les cyberintrusions et les rançongiciels ont également continué de progresser. Par ailleurs, la Convention de l'ONU contre la cybercriminalité a été ouverte à la signature en octobre 2025, dans un contexte de débats sur l'équilibre à trouver entre sécurité et droits de l'homme.

L'année 2025 a également vu un nombre croissant d'États commencer à publier des déclarations d'attribution nommant les auteurs présumés des cyberattaques. Des États et des organisations régionales publient également de plus en plus d'interprétations de la manière dont le droit international s'applique à leur conduite dans le cyberspace, afin de favoriser un environnement cyber plus stable, plus sûr et plus prévisible. La Colombie, la Corée du Sud et la Thaïlande ont publié leurs positions nationales en 2025, portant à 35 le nombre d'États ayant pris cette décision, auxquels s'ajoutent l'Union africaine et l'Union européenne, qui ont publié leurs propres positions. ●



16. GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ SPATIALE

Au cours de la décennie écoulée, le nombre d'États menant des activités spatiales à des fins économiques, scientifiques et militaires a considérablement augmenté, et beaucoup ont adopté des politiques spatiales nationales et régionales. Si l'espace extra-atmosphérique est utilisé à des fins militaires depuis le début de l'ère spatiale, les tensions géopolitiques et la concurrence accrue dans les activités spatiales accroissent les menaces pour les systèmes spatiaux. Ces nouvelles menaces sont particulièrement préoccupantes, compte tenu de la croissance parallèle des activités spatiales civiles et de la dépendance accrue des sociétés aux systèmes spatiaux.

L'espace à des fins militaires

En 2025, plusieurs États ont accéléré le développement de nouvelles capacités militaires spatiales. Cette tendance à développer des capacités spatiales souveraines s'inscrit dans le cadre des nouvelles politiques nationales et régionales de la Chine, des États-Unis et de l'Europe qui privilégient la sécurité spatiale. Les changements de la politique américaine visent à investir dans des intercepteurs spatiaux, des politiques de « guerre spatiale » et à « garantir la supériorité spatiale américaine ». L'espace extra-atmosphérique occupait également une place importante dans le livre blanc chinois sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, publié en 2025. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont adopté de nouvelles stratégies et des investissements planifiés dans des capacités de lutte anti-spatiale, tandis que l'Union européenne a proposé une nouvelle législation (un projet de législation spatiale de l'UE) visant à garantir un accès indépendant à l'espace et à développer l'industrie européenne. Ce développement de capacités spatiales européennes indépendantes est favorisé par l'incertitude croissante des relations transatlantiques et par la perception de menaces venant de la Russie.

LE GOLDEN DOME AMÉRICAIN

En 2025, les États-Unis ont présenté un plan pour un nouveau système de défense antimissile multicouche qui comporte une couche d'intercepteurs spatiaux, le Golden Dome. Les estimations du coût total publiées en 2025 allaient de 175 milliards USD, selon la Maison-Blanche, à des projections indépendantes dépassant les 500 milliards. Cette initiative devra surmonter des obstacles techniques colossaux. On craint en effet qu'elle n'offre pas une défense fiable contre les missiles entrants, mais compromette la stabilité stratégique et déclenche une nouvelle course aux armements spatiaux.

Discussions multilatérales

Malgré des discussions multilatérales sur la gouvernance spatiale engagées depuis des décennies, les progrès sont lents. Les négociations de l'ONU sur la sécurité spatiale ont stagné en 2025. En avril, la première session du groupe de travail à composition variable de l'ONU sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace (PAROS) a abordé tous les aspects de procédure tandis que la deuxième session, en juillet, a abordé le fond. Les tensions au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU se sont aggravées, les États-Unis et Israël s'opposant aux résolutions de base de l'ONU sur l'espace, en particulier à la résolution annuelle adoptée sur PAROS.

Il existe néanmoins des possibilités de réduire les risques dans l'espace extra-atmosphérique à travers un dialogue entre plusieurs acteurs clés, notamment la Chine et les États européens. La Chine a manifesté sa volonté de s'engager dans une gouvernance multilatérale de la sécurité spatiale à travers son livre blanc de 2025, et plusieurs voies s'offrent à l'Europe, à la Chine et à d'autres États pour parvenir à une compréhension commune des terminologies et concepts en matière de sécurité spatiale. Cela pourrait contribuer à réduire les risques de malentendu, d'incompréhension et d'erreur de calcul dans le domaine spatial. ●



17. CONTRÔLES DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

L'ensemble des instruments mondiaux, multilatéraux et régionaux visant à établir et promouvoir des normes convenues pour les contrôles sur le commerce des biens militaires et à double usage est resté soumis à de fortes pressions en 2025, en raison des tensions géopolitiques, des conflits armés et des progrès rapides dans des domaines technologiques clés. Les États agissent de plus en plus de manière unilatérale ou par le biais de cadres alternatifs lorsqu'ils créent de nouveaux contrôles sur les transferts d'articles ou restreignent les transferts vers certaines destinations. Cependant, aucun effort significatif n'a été entrepris pour démanteler les instruments existants, ce qui montre que de nombreux États y restent attachés.

Le Traité sur le commerce des armes

Le nombre d'États parties au Traité sur le commerce des armes (TCA) de 2013 continue d'augmenter lentement, mais les principaux fournisseurs et destinataires d'armes n'y ont toujours pas adhéré. De plus, il reste des écarts importants entre les nombres des rapports initiaux et des rapports annuels soumis par les États. En 2025, le TCA a continué d'être un lieu de discussions difficiles sur les exportations d'armes les plus controversées, notamment les transferts d'armes à Israël et ceux qui parviennent aux belligérants au Soudan. Les États ont également examiné des moyens de redynamiser le processus du TCA et ont convenu d'un mandat visant à élaborer une stratégie quinquennale pour le traité d'ici à 2027.

Embargos multilatéraux sur les armes

En 2025, 14 embargos de l'ONU et 22 embargos de l'Union européenne (UE) étaient en vigueur. Aucun nouvel embargo

EMBARGOS DE L'ONU ET DE L'UE EN VIGUEUR EN, 2025

Nations unies (14 embargos)

• Afghanistan (FNG : Talibans) • Corée du Nord • EIIL (Daech), Al-Qaïda et individus et entités associées (FNG) • Haïti (FNG) • Irak (FNG) • Iran • Liban (FNG) • Libye (partiel ; FNG) • République centrafricaine (partiel ; FNG) • République démocratique du Congo (FNG) • Somalie (FNG : al-Shabab) • Soudan (partiel ; Darfour) • Soudan du Sud (partiel ; FNG) • Yémen (FNG)

Union européenne (22 embargos)

Mises en œuvre des embargos de l'ONU (11) :
• Afghanistan (FNG : Talibans) • Corée du Nord • EIIL (Daech), Al-Qaïda et individus et entités associées (FNG) • Haïti (FNG) • Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libye (partiel ; FNG) • République centrafricaine (partiel ; FNG) • République démocratique du Congo (partiel ; FNG) • Somalie (FNG : al-Shabab) • Yémen (FNG)

Embargos de l'UE plus étendus que leur contrepartie onusienne (3) :

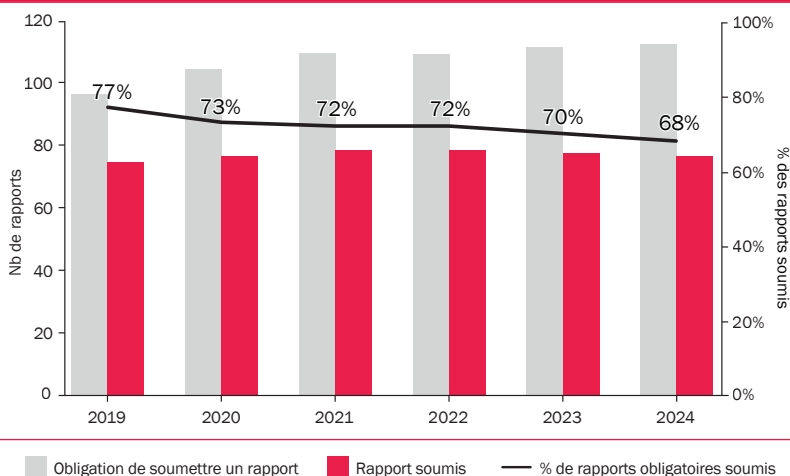
• Iran • Soudan • Soudan du Sud (partiel ; FNG)
Embargos sans équivalent de l'ONU (8) :
• Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar • Russie • Syrie • Venezuela • Zimbabwe

EIIL = État islamique en Irak et au Levant ;
FNG = forces non gouvernementales ; partiel = embargo autorisant les transferts d'armes au gouvernement de l'État cible si certaines conditions sont remplies.

multilatéral sur les armes n'a été imposé, mais l'embargo de l'ONU sur les armes à destination de l'Iran, suspendu depuis 2023, a été rétabli. La volonté de certains États de contourner les embargos sur les armes imposés par l'ONU a continué de nuire à leur efficacité en 2025. Il existait par exemple des preuves évidentes de transferts d'armes vers des destinations sous embargo en Libye et au Yémen, ainsi que d'exportations interdites de la Corée du Nord vers la Russie. L'UE a étendu ses



NOMBRE D'ÉTATS PARTIES AU TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES AYANT SOUMIS DES RAPPORTS ANNUELS, 2019-24



embargos sur les armes à destination de la Russie et du Bélarus et a cherché à fermer les voies de contournement. Cependant, les efforts visant à harmoniser les embargos sur les armes imposés par les États occidentaux à la Russie ont été moins coordonnés en 2025 en raison d'un changement de politique américaine.

Régimes de contrôle des exportations

Les répercussions de la guerre russo-ukrainienne ont continué de peser sur le travail des régimes multilatéraux de contrôle des exportations : le Groupe Australie (sur les armes chimiques et biologiques), le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage. Malgré ces défis, les régimes ont néanmoins pu procéder à des mises à jour progressives des listes de contrôle et à faire avancer les discussions techniques. Du fait de l'incapacité de l'Accord de Wassenaar à trouver un consensus sur plusieurs ajouts à la liste de contrôle,

en raison d'un veto russe, un nombre croissant d'États et l'UE ont adopté des contrôles sur des éléments qui avaient été proposés et discutés dans le cadre de l'Accord.

Contrôles de l'UE

En 2025, l'Union européenne a renforcé son cadre juridique commun sur le contrôle des exportations, du courtage, du transit et du transbordement des articles militaires et à double usage. L'UE a achevé la révision de sa position commune sur les exportations d'armes et a adopté des amendements qui renforcent la formulation de cette position et visent à faciliter la production conjointe d'équipements militaires dans l'UE et les transferts d'armes vers l'Ukraine. Par ailleurs, la Commission européenne a cherché à modifier le système qui régit les transferts intra-UE de matériel militaire, également pour faciliter une production commune. Toutefois, certaines de ces propositions se sont heurtées à l'opposition d'États membres de l'UE qui craignent de perdre le contrôle national de leurs politiques de contrôle des exportations. ●



Accords de contrôle des armements et de désarmement en vigueur, 1er janvier 2026

- 1925 Protocole concernant la prohibition de l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève de 1925)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Convention sur le génocide)
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; et Protocoles additionnels I et II de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, TIPEN)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (Traité sur l'espace)
- 1967 Traité visant à l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol (Traité sur le fond des mers et des océans)
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction (CIAB)
- 1974 Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (Traité sur les explosions pacifiques, PNET)
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention ENMOD)
- 1980 Convention sur la protection physique des matières et installations nucléaires
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention CCAC ou Convention sur les armes inhumaines)
- 1985 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud (Traité de Rarotonga)
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE)
- 1992 Traité « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Convention sur l'interdiction des armes chimiques, CIAC)
- 1995 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)
- 1996 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba)
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa)
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence dans les acquisitions d'armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique



- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (Traité de Semipalatinsk)
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CCM)
- 2010 Traité sur les mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives (New START)
- 2010 Convention de Kinshasa sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage
- 2011 Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

**Accords non encore en vigueur,
1er janvier 2026**

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité FCE

**Organismes de coopération
en matière de sécurité**

Divers développements sont intervenus en 2025, notamment : les Maldives ont rejoint l'Agence internationale de l'énergie atomique ; l'Indonésie et l'Arabie saoudite ont rejoint les BRICS ; l'Arménie, la Syrie et l'Ouzbékistan ont rejoint la Coalition mondiale contre Daech ; la participation à l'Union africaine a été suspendue pour un nombre record de sept pays membres à la suite de coups d'État militaires ; le Timor-Leste a rejoint l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ; le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont quitté la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; le Nigéria a rejoint l'Initiative de sécurité contre la prolifération. ●

CHRONOLOGIE 2025, ÉVÉNEMENTS SÉLECTIONNÉS	
20 jan.	Les États-Unis entament leur retrait de l'Organisation mondiale de la santé.
18 fév.	La Russie et les États-Unis conviennent de normaliser certaines relations diplomatiques.
18 mars	Israël lance des attaques de grande envergure à Gaza qui mettent fin au cessez-le-feu convenu en janvier.
11-14 avr.	Plus de 1500 civils ont été tués lors d'attaques contre le plus grand camp de personnes déplacées du Soudan.
7-10 mai	L'Inde et le Pakistan échangent d'intenses tirs transfrontaliers.
13-24 juin	Au cours de la guerre de 12 jours entre l'Iran et Israël, des attaques américaines visent 3 installations nucléaires iraniennes le 22 juin.
13-24 juin	Le conflit armé entre le Cambodge et la Thaïlande prend fin avec un cessez-le-feu le 28 juillet.
22 août	La famine est confirmée pour la première fois dans la ville de Gaza.
2 sep.	Les États-Unis mènent la première d'une série de frappes meurtrières contre de petits bateaux civils dans ou à proximité des eaux vénézuéliennes.
10 oct.	Un cessez-le-feu est conclu dans la guerre de Gaza dans le cadre d'un plan de paix soutenu par les États-Unis, mais de nombreuses attaques se poursuivent.
22-23 nov.	Le premier sommet intergouvernemental du G20 en Afrique met en avant les priorités africaines, notamment un nouveau cadre sur les minéraux critiques.
1er déc.	Accord sur un premier texte officiel de l'ONU sur les dangers de l'intelligence artificielle pour les systèmes de commandement, de contrôle et de communication nucléaires.



OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS / CDRPC

Fondé en 1984 à Lyon, l'Observatoire des armements est un centre indépendant d'expertise et de ressource spécialisé dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Nos axes d'expertise et d'intervention principaux sont :

- le renforcement du contrôle démocratique de l'industrie et des transferts d'armement avec le développement d'un « Réseau de surveillance des entreprises d'armement » ;
- l'élimination des armes nucléaires ainsi que la reconnaissance de leurs conséquences sanitaires et environnementales pour les populations des explosions nucléaires réalisées par la France au Sahara et en Polynésie française.

L'Observatoire intervient dans de nombreux colloques et conférences pour favoriser le débat et l'engagement du plus grand nombre et publie différentes études. Le centre de documentation est ouvert au public sur rendez-vous. Les archives contiennent des pièces uniques à disposition des étudiants, des chercheurs, des journalistes et des citoyens souhaitant s'informer.

Retrouvez toutes nos analyses, notre actualité : <https://www.obsarm.info>

Dernières publications

- « Le complexe militaro-industriel et scientifique du bassin grenoblois », *Les Notes de l'Observatoire* n° 9, janvier 2026, 28 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article724>
- « Comment la France coopère avec Israël », *Les Notes de l'Observatoire* n° 8, juin 2025, 24 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article698>
- « 1984-2024 – Agir pour désarmer », numéro spécial 40 ans, *Damoclès* n° 171-174, 40 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article678>
- « Guerre en Ukraine : comment la France contourne l'embargo sur la Russie », *Les Notes de l'Observatoire* n° 7, juin 2023, 20 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article560>



Observatoire des armements / CDRPC

187, montée de Choulans, 69005 Lyon, France

Tél.: +33 (0) 4 78 36 93 03

E-mail: relais@obsarm.info

Web: www.obsarm.info



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (opérations de paix multilatérales)

Les bases de données du SIPRI sont accessibles depuis le site web du SIPRI :

www.sipri.org/databases

COMMANDER LE *SIPRI YEARBOOK 2026*

SIPRI Yearbook 2026: Armaments, Disarmament and International Security

Imprimé et publié en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-792320-7

Plus d'informations sur **www.sipriyearbook.org**



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Sweden
Telephone: +46 8 655 97 00
Email: sipri@sipri.org
Internet: www.sipri.org



**STOCKHOLM INTERNATIONAL
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

SIPRI YEARBOOK 2026

Armaments, Disarmament and International Security

Le SIPRI Yearbook est une source fiable et indépendante de données et d'analyses sur la sécurité et les conflits, les dépenses militaires et les armements, la non-prolifération, la maîtrise des armements et le désarmement.

Cette brochure résume la 57e édition du SIPRI Yearbook, qui couvre les événements survenus en 2025, notamment :

- *Les conflits armés la et gestion des conflits*, avec un aperçu des développements mondiaux et régionaux dans les conflits armés et les processus de paix.
- *Les dépenses militaires, les transferts internationaux d'armes et les développements concernant la production d'armes*, notamment les conséquences d'une détérioration importante de la sécurité mondiale.
- *La prolifération des missiles et des drones*, particulièrement sur l'essor de leur utilisation dans les conflits armés.
- *Les forces nucléaires mondiales*, notamment les tendances de la modernisation nucléaire dans les neuf États dotés de l'arme nucléaire.
- *Le contrôle des armements nucléaires*, couvrant les dialogues entre la Chine, la Russie et les États-Unis et au sein des instances multilatérales, ainsi qu'une série de frappes militaires majeures contre les infrastructures nucléaires et militaires iraniennes durant la guerre de 12 jours.
- *Les menaces chimiques et biologiques pour la sécurité*, avec notamment une enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques et les développements dans les instruments juridiques internationaux contre la guerre chimique et biologique.
- *La maîtrise des armes conventionnelles et la réglementation des armes inhumaines*, notamment les armes à sous-munitions, les armes explosives dans les zones peuplées, les mines terrestres et les armes légères et de petit calibre.
- *La gouvernance internationale de l'intelligence artificielle, du cyberspace et de la sécurité spatiale*, avec un accent particulier sur les systèmes d'armes autonomes.
- *Les contrôles du commerce des armes et des biens à double usage*, analysant l'actualité du Traité sur le commerce des armes, les embargos multilatéraux sur les armes et les régimes de contrôle des exportations, ainsi que le cadre juridique de l'Union européenne pour ces contrôles.

Cette brochure contient également des annexes mises à jour répertoriant les accords de maîtrise des armements et de désarmement, les organismes internationaux de coopération en matière de sécurité et les événements clés de 2025.